



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION GENERALE DU SECTEUR FINANCIER ET DE LA COMPETITIVITE

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SUPERVISION DE SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES
(DRS-SFD)**

NOTE SUR LA SITUATION DES SFD

DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

Sommaire

Nombre de membres ou clients.....	2
Encours des dépôts.....	2
Production de crédits.....	4
Encours de crédits.....	5
Crédits en souffrance.....	6

Liste des figures

Figure 1 : Evolution membres ou clients (en millions) et répartition des personnes physiques.....	2
Figure 2 : Évolution de l'encours des dépôts en milliards de FCFA.....	3
Figure 3 : Évolution de la production de crédit en milliards de F CFA.....	4
Figure 4 : Évolution de l'encours de crédit (en milliards).....	5
Figure 5 : Évolution du taux de crédit en souffrance (%).....	6

Résumé

La situation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au deuxième trimestre 2017 révèle une hausse de 2,4 % du nombre de membres ou clients. Parallèlement, les encours de dépôts et de crédits ont aussi évolué positivement, soient respectivement de 6 et 29 milliards de francs CFA.

Toutefois, il a été constaté une dégradation de la qualité du portefeuille avec un taux de créance en souffrance de 6,4%. Cette dégradation est fortement portée par les bénéficiaires masculins.

Par ailleurs, la contribution des SFD au financement de l'économie continue d'accroître avec 10,4% des crédits à l'économie au deuxième trimestre de l'année 2017, après 9,5% au premier trimestre. Ce qui illustre l'effort de financement du secteur de la microfinance à l'activité économique.

Pénétration du secteur de la microfinance : *tendance haussière du sociétariat et de la clientèle*

Le sociétariat ou la clientèle des SFD a évolué de **+2%** entre mars 2017 et juin 2017, arrivant ainsi à **2 773 198**. Quant à sa structure, elle est dominée par les personnes physiques, en particulier par les hommes.

Toutefois, il convient de noter la forte présence des femmes au sein des groupements qui sont les principaux composants des personnes morales. A cet égard, l'exploitation des informations transmises par les SFD révèle que la gente féminine représente **73%** des personnes physiques inscrites dans lesdits groupements.

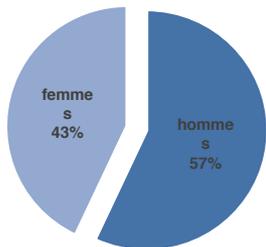
Au titre de la pénétration du secteur, le taux appréhendé par le ratio entre le nombre de comptes auprès des SFD et la population totale est ressorti à **19,3%**, soit **1,1 point** de pourcentage de plus par rapport au premier trimestre 2017.

Par ailleurs, tenant compte du calcul retenu au niveau international, le taux d'accès est donné par le rapport du nombre de personnes physiques détenant un compte sur la population adulte. Dans cette optique, le taux de pénétration¹ des SFD est estimé à **23,7%** au 2^{ème} trimestre 2017, soit **0,6 point** de pourcentage comparé à la même période de l'année 2017.

Ce taux d'adhésion de la population aux SFD – relativement élevé en comparaison aux banques (moins de 8%) – indique le rôle prépondérant de la microfinance dans l'atteinte des objectifs d'inclusion financière.

Figure 1 : Evolution du taux de pénétration des SFD et répartition du nombre de compte de personnes physiques

Taux	T2-2016	T1-2017	T2-2017
% Nombre de compte / population totale	16,9%	17,8%	18,2%
% Nombre de compte / population adulte	29,1%	30,6%	31,3%
% Nombre de compte de personnes physiques / population adulte	26,5%	27,8%	28,5%
% Personnes physiques ayant un compte / population adulte	22,1%	23,2%	23,7%



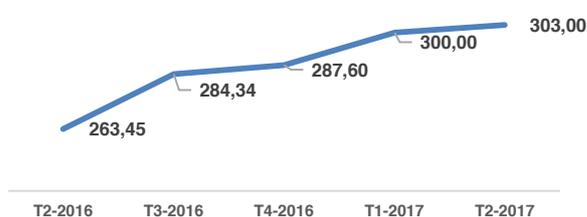
¹ Le calcul tient compte de la correction des doublons avec l'application du taux de correction de **1,2** issu de l'Enquête sur la Situation de Référence de l'Inclusion Financière au Sénégal

Dépôts auprès des SFD : *poursuite de la tendance haussière de l'encours des dépôts au deuxième trimestre*

La tendance haussière des dépôts s'est maintenue au deuxième trimestre 2017, avec un encours se situant à **303 milliards** correspondant à une hausse de **2,0%** comparé au trimestre précédent. Ces dépôts restent, du fait des hommes qui totalisent un encours de **165 milliards**, après une légère baisse **0,2%** sur la période revue.

S'agissant de la durée, les dépôts à vue ont représenté **42%** du montant total, alors que les dépôts à terme ne pèsent que **22%**. Toutefois, il est noté, en glissement annuel, une croissance plus élevée pour les ressources longues, **25,8%** contre **14,9%** pour les ressources courtes.

Figure 2 : Évolution de l'encours des dépôts en milliards de FCFA



L'encours total des dépôts a représenté, au terme du deuxième trimestre 2017, **3,2%** du Produit Intérieur Brut et **8,4%** des dépôts bancaires. Quant aux dépôts à terme, assimilable à l'épargne des ménages, ils représentent environ **0,7%** du PIB.

Tableau 1 : Contribution des SFD à la collecte des dépôts des ménages

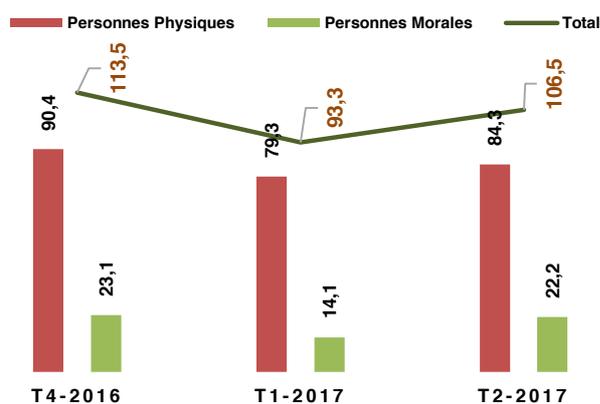
Ratios	T2-2016	T1-2017	T2-2017
Dépôts totaux (en % du PIB)	3,0%	3,1%	3,2%
Dépôts totaux (en % Total banques)	7,9%	8,3%	8,4%
Dépôts à vue (en % du PIB)	1,3%	1,3%	1,3%
Dépôts à terme (en % du PIB)	0,6%	0,7%	0,7%

Production de crédits : *une reprise de la production de crédit en faveur de la préparation de la campagne agricole*

Le montant des crédits accordés au deuxième trimestre 2017 a sensiblement augmenté, ressortant à **106,5 milliards**, après avoir cru de **14% en valeur relative**. Cette hausse reflète une reprise de la production de crédit après une baisse de **18%** entre le 4^{ème} trimestre de 2016 et le 1^{er} trimestre de 2017. Cette situation est imputable, en partie, à une forte augmentation (+58%) du volume des financements octroyés aux personnes morales, traduisant un regain d'intérêt pour le financement des activités économiques des PME, PMI, GIE et associations. Il s'y ajoute la forte demande de crédit pour la préparation de la campagne agricole et des fêtes de grande consommation, notamment en moutons et volailles. Cette situation a été le plus perçue en zones rurales, en particulier dans le bassin arachidier, ainsi que pour le maraîchage et la riziculture.

Par ailleurs, pour les besoins de développement, les institutions, nouvellement, agréées, poursuivent leur implantation, avec un accent particulier dans l'octroi de crédit.

Figure 3 : Évolution de la production de crédit en milliards de F CFA



Contraintes à la production : *défaut de garantie et longueur des procédures*

L'embellie notée au deuxième trimestre 2017 a été atténuée par une contrainte majeure relative à la mise en place tardive des crédits causée par des lenteurs dans l'application des procédures d'octroi. A cela s'ajoutent, les difficultés dans la constitution de garanties pour des membres ou clients disposant rarement d'un patrimoine significatif.

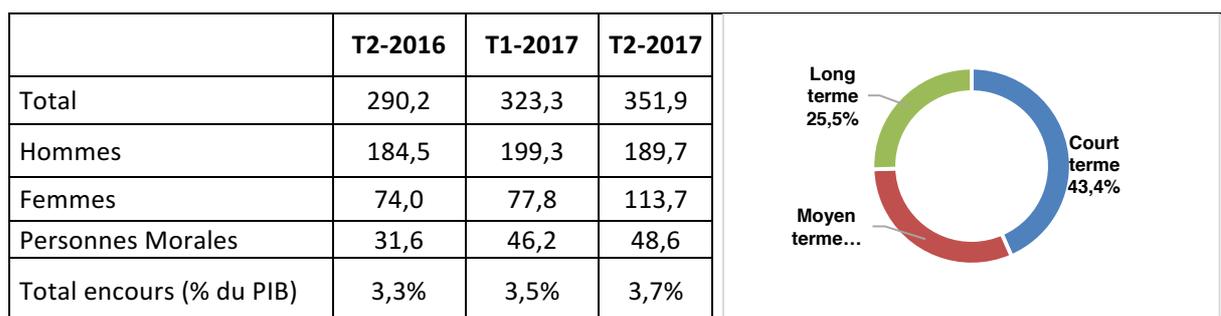
Encours de crédits : *la microfinance, un atout majeur pour le financement de l'économie*

Au second trimestre 2017, le niveau des financements détenus par les membres et clients s'est élevé à **352 milliard**, soit, en valeur relative, une hausse de **9%** par rapport au premier trimestre. Cette croissance est principalement du fait des femmes qui ont totalisé un encours d'un montant de **114 milliards**, correspondant à une évolution positive de **46%** au deuxième trimestre de 2017.

Néanmoins, la part revenant aux restes prédominant, avec **62,5%** de l'encours des personnes physiques.

Parallèlement, l'encours des crédits sains² s'est établi à **329 milliards** en fin juin 2017, connaissant une augmentation de **17 milliards** trois mois auparavant. Cette situation est imputable à la forte hausse (**+65%**) des crédits à court terme atténuée par les baisses respectives des crédits à moyen (**-27%**) et long terme (**-1,8%**). Cela illustre l'importance que les SFD accordent aux crédits de courte durée - **43,4%** du total de l'encours sain - correspondant le plus souvent aux besoins des bénéficiaires.

Figure 4 : Évolution de l'encours de crédit (en milliards) et répartition du crédit sain selon la durée



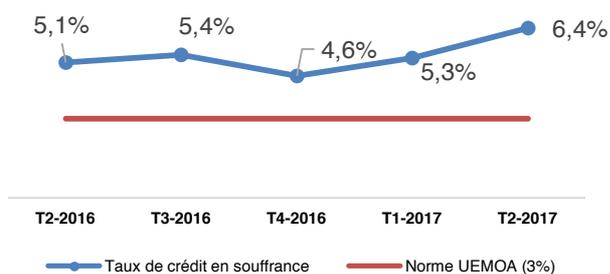
L'encours de crédits a représenté 3,7 % du PIB au deuxième trimestre après 3,5% au trimestre précédent. Un an auparavant, ce ratio s'était établi à 3,3%.

² Les crédits sains sont les crédits qui ne font l'objet de défaut paiement à la date échue.

Crédits en souffrance : *la dégradation du portefeuille de crédit, une problématique du secteur de la microfinance*

Le taux de crédit en souffrance est ressorti à **6,4 %** en fin juin 2017 contre **5,3%** au premier trimestre 2017, avec des encours qui passent de **17 milliards** à **23 milliards**. Ce défaut de remboursement est plus accentué chez les personnes physiques, notamment les hommes avec un taux de souffrance de **6,4%**.

Figure 5 : Évolution du taux de crédit en souffrance (%)



Comparativement à la norme réglementaire, le taux des crédits en souffrance demeure au-dessus du seuil de **3%**. Cela s'explique, en partie, par l'absence d'analyse approfondie de la solvabilité des bénéficiaires et de la léthargie dans le suivi et recouvrement des crédits.